

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **30 janvier 2018** à **19h00**

N° délibération
D2018-01-01

Date de convocation
26 janvier 2018

Date d'affichage
26 janvier 2018

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	13	1	1	14

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTTI Claudie
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
Mme PIQUEMAL Anne	Mme PREVOT Nadège	
M. MULLER Jean-Marie	Mme BOULANGE Rachel	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme DAUMAIL Martine	
M. POINSIGNON Gilles		

Etaient absents excusés

M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à Mme BOULANGE Rachel
M. MARION Julien	

Objet : **Cession du bail de chasse**

VU la délibération D2014-07-01 du 30 octobre 2014 portant sur le renouvellement des baux de chasse de 2014 à 2024 ;

VU la demande de cession formulée le 21 juin 2017 par M. THIEL Jean-Marie ;

VU l'avis favorable de la Commission Communale Consultative de Chasse sollicitée le 10 janvier 2018 ;

Monsieur le maire évoque la volonté de l'actuel locataire, M. THIEL Jean-Marie, de céder son bail de chasse communal à l'association CLUB DE CHASSE RSH dont il est lui-même président.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la demande de cession du bail communal à l'association CLUB DE CHASSE RSH suivant l'avis positif de la Commission Communale Consultative de Chasse.
- **ACCEPTE** de ne pas modifier le montant du loyer annuel de la chasse 1.500€ (mille cinq cents euros).

Fait à Silly-sur-Nied, le 30 janvier 2018
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied


 Signature et cachet